

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-34

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 20 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BERTHALON Jérôme - BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BERTHALON Jérôme à LATIL Jessica - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet : VALIDATION DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE FONCIÈRE

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de confier à Acti'Foncier la mission d'assistance en matière d'ingénierie foncière :

- Ecoute, analyse et compréhension des enjeux territoriaux,
- Conseil-proposition de stratégie
- Accompagnement opérationnel

Pour cela, Monsieur le Maire propose de signer une convention avec Acti'Foncier et de fixer le montant des honoraires à un forfait annuel de 1 450.00 € HT soit 1 740.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer la convention avec Acti'Foncier selon les conditions stipulées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1er adjoint au Maire.